

Les démarches administratives

Quelles sont les règles concernant les déclarations administratives?

Pour les piscines fixes	Sans couvertures	Couverture Hauteur < 1.80m	Couverture Hauteur > 1.80m
Surface du bassin < 10 m ²	Pas de formalités	Pas de formalités	Permis de construire
10 m ² < surface du bassin < 100 m ²	Déclaration préalable	Déclaration préalable	Permis de construire
Surface du bassin > 100 m ²	Permis de construire	Permis de construire	Permis de construire

Pour les piscines temporaires (donc supposées sans couverture > 1.80m)	Durée d'installation < 3 mois	Durée d'installation > 3 mois
Surface du bassin < 10 m ²	Pas de formalités	Pas de formalités
Surface du bassin > 10 m ²	Pas de formalités	Déclaration préalable

Si vous êtes situé en secteur protégé (secteur sauvegardé, site classé), ces règles diffèrent : renseignez-vous auprès de votre mairie.

Lors du dépôt de la demande, le demandeur reçoit un récépissé qui indique le délai d'instruction de droit commun :

- 1 mois pour les Déclarations Préalables
- 2 mois pour les Permis de Construire (piscines)

L'incomplétude d'un dossier peut justifier une suspension du délai d'instruction à condition d'être signalée dans le délai d'1 mois à compter du dépôt.

La notification d'une prorogation du délai d'instruction est possible dans le délai d'1 mois à compter du dépôt uniquement dans le cas prévu par la réglementation (Avis de l'ABF...).

Les suspensions ou majorations de délais ne seront plus possibles après le délai d'1 mois suivant le dépôt.

L'administration bénéficie d'un délai unique de 3 mois après l'accord pour procéder au retrait des autorisations expresses ou tacites.

Distance de la piscine par rapport aux limites du terrain

[Haut de page](#)

Le bassin, hors plages et margelles, doit se situer à une distance de **3 mètres** minimum des limites de propriété (application des règles de voisinage).

Le Plan d'Occupation des Sols (P.O.S.) peut modifier cette distance.

Dans certains cas, les particularités géographiques et administratives de la zone sur laquelle la piscine doit être construite impliqueront le respect d'une réglementation particulière.

Exemple :

- espace boisé classé, proximité d'un site protégé...
- existence d'un règlement de co-propriété ou d'un cahier des charges pour les lotissements.

